

LES INDICATEURS DE GOUVERNANCE DES MIGRATIONS AU NIVEAU LOCAL

Un regard sur la façon dont les autorités locales gèrent les migrations

Une adaptation des Indicateurs de gouvernance des migrations - www.migrationdataportal.org/mgi

Presque tous les migrants, qu'ils soient internationaux ou internes, s'établissent dans les villes, ce qui signifie que ce ne sont pas seulement les autorités nationales qui influencent où les migrants vont et comment ils s'adaptent une fois arrivés. En effet, les autorités locales sont à l'avant-plan de la gestion des avantages et des défis que la migration et l'inclusion peuvent apporter. Pour ce faire, elles innovent constamment et développent des solutions pragmatiques pouvant aussi avoir un impact positif aux niveaux national et international.

Dans le but de soutenir les villes dans la formulation de ces solutions, l'OIM a adapté les Indicateurs de gouvernance des migrations (IGM) au niveau local (IGM au niveau local) afin de donner aux autorités locales l'occasion d'avoir un regard introspectif sur leurs initiatives et d'identifier les bonnes pratiques ainsi que les domaines susceptibles d'être développés davantage. À travers un ensemble de 90 indicateurs, les IGM au niveau local cherchent également à donner une image plus complète du paysage de la gouvernance des migrations d'un pays en juxtaposant une dimension locale à l'évaluation nationale des IGM.

TROIS OBJECTIFS

1

Aider les autorités locales à faire le point sur les initiatives qu'elles ont mises en place liées à la migration

2

Encourager le dialogue sur les migrations entre les gouvernements nationaux et les autorités locales

3

Permettre aux autorités locales d'apprendre les unes des autres en partageant ce que sont leurs défis communs et en identifiant des solutions potentielles.

CARACTÉRISTIQUES DU PROCESSUS



Volontaire

Les IGM au niveau local sont menés dans les villes qui ont demandé à participer au processus.



Respectueux des particularités locales

Les IGM au niveau local reconnaissent que les villes ont des capacités et des compétences différentes en matière de gestion des migrations et ne propose donc pas de solutions uniques.



Consultatif

Les autorités locales sont impliquées durant toutes les étapes du processus. Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour générer une conversation inclusive avec le gouvernement national et d'autres acteurs.

AUTORITÉS LOCALES

- | | | |
|---------------------|--------------|-------------------|
| Afrique du Sud | Équateur | • Michoacán |
| • Johannesburg | • Cuenca | • Oaxaca |
| Argentine | • Quito | • Tamaulipas |
| • Buenos Aires | • Manta | • Ville de Mexico |
| • Quilmes | • Tulcán | Panama |
| Brésil | Espagne | • Chorrera |
| • Sao Paulo | • Malaga | Pérou |
| • Foz do Iguazu | • La Laguna | • Lima |
| Canada | Gambie | Philippines |
| • Montréal | • Kanifing | • Albay |
| Chile | Ghana | République |
| • Santiago | • Accra | Dominicaine |
| Colombie | Guatemala | • Boca Chica |
| • Barranquilla | • San Marcos | • San Cristobal |
| • Bucaramanga | • Tacana | Sierra Leone |
| • Cucuta | Irlande | • Bo |
| • Medellín | • Dublin | • Freetown |
| • Villa del Rosario | Kenya | • Kenema |
| Costa Rica | • Mombasa | • Makeni |
| • Coto Brus | • Nairobi | Zimbabwe |
| • Desamparados | Mexique | • Beitbridge |
| • Heredia | • Chihuahua | • Harare |
| • La Cruz | • Durango | • Mutare |
| • San Jose | • Guanajuato | • Plumtree |
| | • Guerrero | |

PROCESSUS



La première étape du processus consiste à expliquer ce que les IGM au niveau local impliquent aux principaux représentants du gouvernement, afin de garantir une compréhension complète du projet et d'obtenir leur adhésion. C'est généralement au cours de cette phase préliminaire que les autorités locales identifient les principaux points de références qui doivent être impliqués tout au long du processus, y compris durant la phase de révision.



La deuxième étape du processus consiste à collecter et à analyser des données sur la base des 90 indicateurs. Cette tâche est effectuée par l'Economist Impact au moyen d'un examen documentaire et complété par un certain nombre d'entretiens avec des informateurs clés. Ces informations sont ensuite examinées par l'OIM et le gouvernement. Sur la base de ces données, un profil de gouvernance de la migration locale résumant les conclusions les plus importantes est ensuite produit et partagé avec le gouvernement.



La troisième étape du processus consiste à organiser une consultation au cours de laquelle les responsables des gouvernements locaux et nationaux, ainsi que d'autres parties prenantes, discutent des bonnes pratiques et des principales lacunes identifiées dans le profil de gouvernance des migrations au niveau local. La consultation est une occasion pour les participants d'offrir des commentaires sur le profil afin qu'il reflète les défis propres à leur contexte ainsi que leurs priorités en termes de gouvernance des migrations. C'est également une occasion pour les différents acteurs d'échanger sur leur travail respectif en matière de migration et d'assurer une bonne coordination et cohérence. Plus important encore, la consultation est une occasion pour les autorités locales de discuter de la manière dont elles voudraient approcher certains des domaines de développement potentiel identifiés.



La dernière étape consiste à finaliser le profil de gouvernance des migrations au niveau local en fonction des commentaires reçus lors de la consultation. Le profil est ensuite rendu disponible sur le *Global Migration Data Portal* de l'OIM, où il est facilement accessible.

RÔLES ET CHARGE DE TRAVAIL

Autorités locales

- Confirmer leur intérêt à participer au processus
- Nommer un point de référence qui aura pour rôle de coordonner les contributions de diverses parties prenantes concernées au sein de l'administration locale, examiner la matrice et communiquer avec l'OIM sur tous les aspects de la mise en œuvre du projet (environ 10 à 15 heures de coordination sur une période de 3 mois)
- Être disponible pour répondre à un nombre limité de questions du chercheur (environ 0,5 à 1 heure pour 2 à 5 membres de l'administration locale au niveau technique)
- Participer à la consultation multipartite (environ 10 à 20 représentants de différents départements et services au sein de l'administration locale pendant 3 heures)
- Envoyer des contributions écrites sur le rapport présenté lors de la consultation (tous les participants, environ 1 heure)
- Valider le rapport final pour publication

Gouvernement national

- Confirmer leur intérêt à participer au processus
- Participer à la consultation multipartite (2-3 représentants pendant 3 heures)
- Approuver le rapport final pour publication

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

- Présenter le projet et son processus au gouvernement
- Organiser des entretiens
- Passez en revue le travail de l'Economist Intelligence Unit
- Organiser une ou plusieurs consultations
- Soutenir le gouvernement dans toute activité de suivi qu'il souhaiterait mettre en œuvre

Economist Impact (EI)

- Effectuer une recherche documentaire pour la liste complète des indicateurs
- Mener des entretiens lorsque l'information n'est pas disponible en ligne
- Effectuer une révision de la liste complète des indicateurs sur la base des commentaires de l'OIM et du gouvernement
- Rédiger un rapport qui résume les résultats de la recherche sur les 90 indicateurs
- Procéder à une révision du rapport sur la base des commentaires de l'OIM et du gouvernement



mgi@iom.int



<https://migrationdataportal.org/local-mgi>